



renseignement pour mieux connaitre le "notapierre"

Par **annie56100**, le **30/07/2011** à **07:40**

bonjour !

j aimerais obtenir des renseignements sur le notapierre.

pouvez vous me donner les pour et les contre de cet achat..

on me dit pas de droit d entrée.. des frais si on revend (j ai oublié le taux)..bien sur c'est un placement à +/- long terme.

aucun inconvénient... que du + 5% mini de rentabilité..

j aimerais avoir un avis "non intéressé" ..

merci de vos renseignements avisés !!

cordialement

Annie

Par **Domil**, le **30/07/2011** à **12:58**

ça n'a rien de juridique

Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'un investissement est risqué par nature, que vous avez autant de chance de perdre de l'argent que d'en gagner